Le centenaire de l'Ecole navale 1830-1930.

Numéro d'inventaire : 1979.30818
Auteur(s) : Johannès Tramond
Type de document : imprimé divers
Éditeur : Le Conte (Pierre) / Ministère de la Marine
Imprimeur : Mouville (A.), Ozanne & Cie
Date de création : 1930
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : Le Conte (Pierre)
Description : Couverture papier épais bleu usagée.
Mesures : hauteur : 290 mm ; largeur : 196 mm
Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur
Commémorations et anniversaires (Documents)
Filière : Grandes écoles
Niveau : Supérieur
Nom de la commune : Brest
Nom du département : Finistère
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 19
Mention d'illustration
ill.

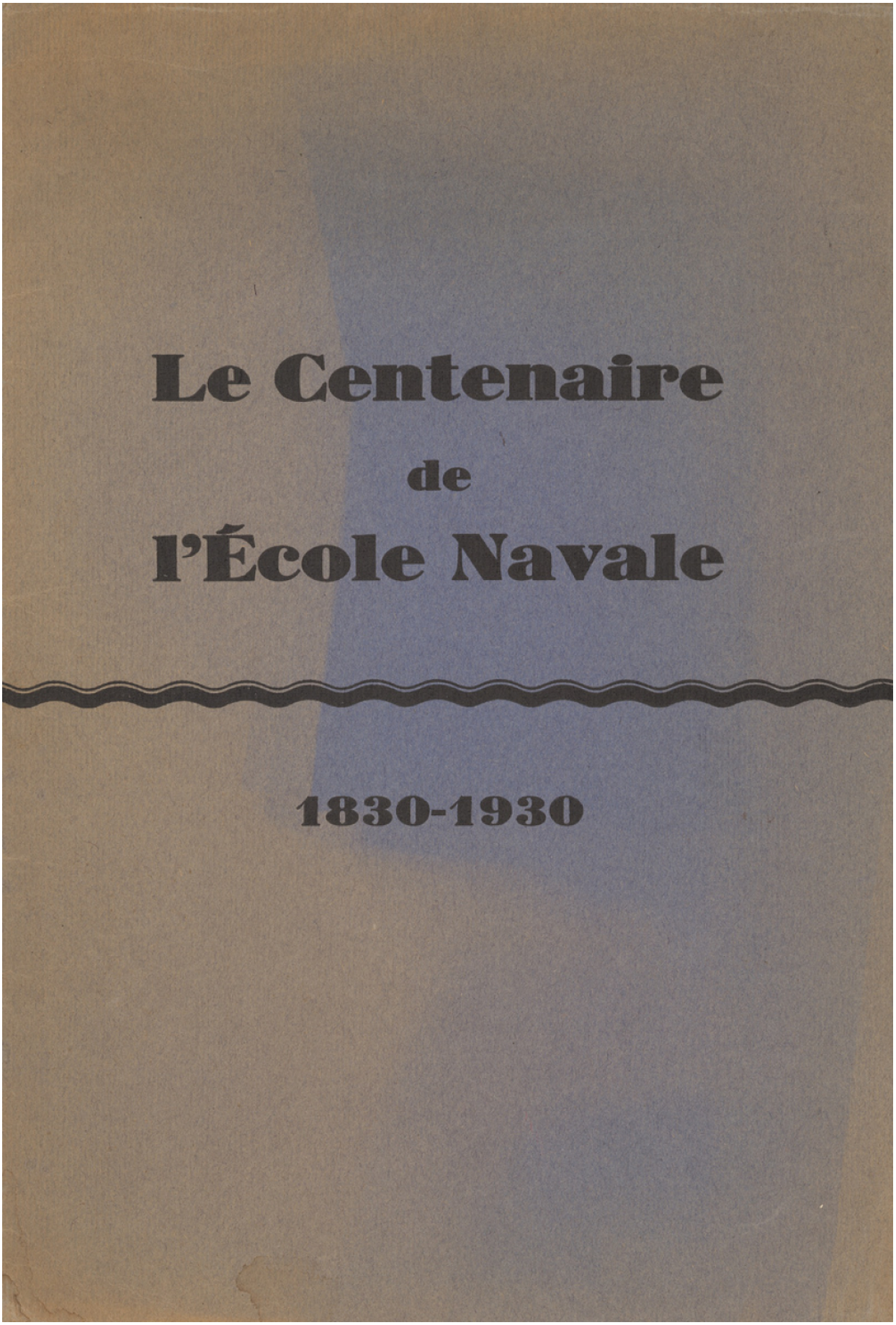
Le Centenaire
de
l'École Navale
1830-1930

Le vingt Novembre
MCMXXX
a été commémoré à Brest
le centenaire de l'École navale

sous la présidence

de M. Jacques-Louis DUMESNIL,

Ministre de la Marine ;

et en présence

de M. RIO,

Sous-Secrétaire d'État à la Marine ;

du Vice-Amiral VIOLETTE,

Chef d'État-major général ;

du Vice-Amiral DUBOIS,

Préfet Maritime de la 2e Région ;

du Capitaine de Vaisseau DEVIN,

Commandant l'École Navale,

et de nombreuses notabilités civiles et militaires

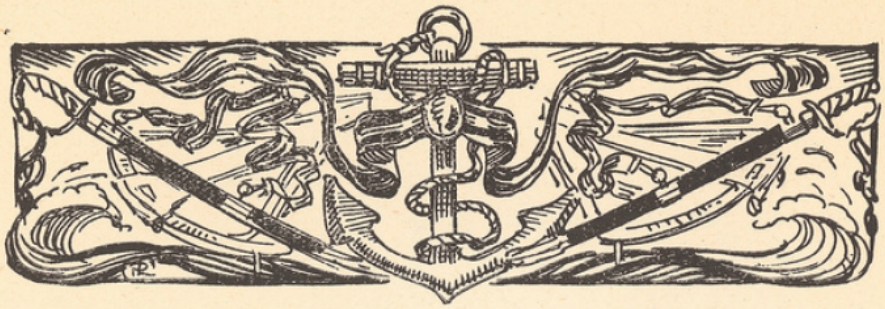

L'EXPÉRIENCE ayant justifié les espérances qu'on avait conçues du système actuellement suivi pour compléter l'instruction théorique et pratique des jeunes gens qui se destinent à la marine, nous avons jugé à propos de pourvoir définitivement à la régularisation de ce système.

ARTICLE I. — *L'école établie à Brest sur le vaisseau* l'Orion *par décision du 7 Mai 1827, portera le nom d'École Navale.*

Cette ordonnance royale, rendue le 1er novembre 1830, marque une date dans l'histoire de la marine : en fixant, d'une manière qui ne variera plus, le recrutement et la formation du corps des officiers de vaisseau, elle a déterminé tout un avenir ; il y aura désormais une marine d'avant l'École navale et une marine d'après l'École navale.

L'épreuve d'un siècle permet aujourd'hui de juger l'œuvre et ses résultats.